



24 juin 2024

Grand Est et candidature de Victor Vogt aux législatives

Point de vue

Les DNA et L'Alsace du 23 juin font mention d'un « Duel CeA/Grand Est » autour de la candidature aux législatives du président de l'OLCA, Victor Vogt. L'article nous informe que dans « un courrier signé par des administrateurs issus du Conseil régional, dont le président Franck Leroy », lui-même, il est estimé que Victor Vogt devrait donner sa démission « au motif que celui-ci se présente avec l'étiquette Unser Land ». De plus, les mêmes annoncent qu'en cas d'élection de ce dernier, ils en arriveront à démissionner de l'OLCA. Ce qui signifiera que le Grand Est ne contribuera plus à son financement et ne sera plus membre de son conseil d'administration, comme cela est le cas jusqu'à présent.

Rappelons que Victor Vogt est par ailleurs conseiller d'Alsace et qu'il s'est, tout comme le Conseil d'Alsace, prononcé maintes fois pour la sortie de l'Alsace du Grand Est. Rappelons qu'il en est de même du parti régionaliste et fédéraliste Unser Land.

L'occasion est donc belle à saisir pour s'en prendre à tous ces tenants d'un retour à une région Alsace. D'aucuns diront que c'est de bonne guerre. Certes, mais il y a des choses inadmissibles dans l'attitude du Grand Est. Dans un état de droit, il doit être permis à tout élu d'un parti qui n'est pas jugé comme étant anticonstitutionnel de présider une association, tant que cette dernière est indépendante de ce parti, en l'absence donc de prise illégale d'intérêts.

Ne pas faire prévaloir cela participe de la politique politicienne, de la lutte du pouvoir sur les idées et du « gagnant-perdant » qui de nos jours contribuent fortement au rejet de la classe politique et par rejaillissement à la déliquescence du lien social. Dans cette affaire, le Grand Est exerce un chantage indéfendable au financement de l'OLCA et à vrai dire de l'Office public de la langue régionale d'Alsace et de Moselle (OPLRAM) qui doit prochainement en prendre le relai.

À propos de langue régionale d'Alsace et de Moselle qu'a donc fait le Grand Est de sa compétence en la matière? Certes, il a participé au financement de l'OLCA, à celui d'ABCM-Zweisprachigkeit, de Eltern Alsace, d'autres associations aussi, mais a-t-il mené la bataille avec l'État central pour obtenir une nécessaire existence sociale de la langue régionale, c'est-à-dire scolaire, administrative, culturelle, économique, médiatique..., à hauteur de 30 %, seule à même de permettre sa survie? A-t-il déjà mis ces 30 % en œuvre dans son usage linguistique ou tout se passe-t-il uniquement en français dans ses activités? Existe-t-il un seul document bilingue? Les langues ne meurent pas, c'est leur pratique qui vit ou pas. Ne pas la pratiquer, c'est la condamner à l'inutilité et à l'effacement!